



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU MERCREDI 29 AVRIL 2026

Le conseil municipal de la commune de VUE, dûment convoqué le vingt-quatre avril deux mil vingt-six, s'est réuni, sous la présidence du 1^{er} adjoint Monsieur Samuel GOUY pour maire empêché, en séance ordinaire, le mercredi vingt neuf avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente.

Étaient présent(e)s Samuel GOUY, Isabelle PICHON, Cédric BIDON, Coralie LE ROUX, Anita DEBORD-GUIARD, Jonathan CHABAUD, Jérôme HALLIER, Lydia BRETON, Laurence GARNIER, Didier BEAUCHENE, Élodie LEBRETON, Chrystèle HOCHET, Stéphane FAVRE et René COLIN

Étaient excusé(e)s : Nadège PLACÉ (a donné procuration à Cédric BIDON), Grégory ABRAHAM (a donné procuration à Samuel GOUY), Jérôme PACAUD, Cindy MUSSET (a donné procuration à Coralie LE ROUX), Marine LEBRETON (a donné procuration à René COLIN)

Était absent :

Secrétaire de séance : Cédric BIDON

19 membres du conseil municipal en exercice – 14 membres présents

Le procès-verbal de la séance du 30 mars 2026 a été approuvé avec 15 voix pour, 2 abstentions, 0 contre.

DCM2026-04-01/Vote du compte de gestion 2025 – budget principal de la commune

Rapporteur : Samuel GOUY

Le compte de gestion dressé par la receveuse municipale retrace le bilan financier de la comptabilité du budget principal de la commune durant l'année 2025.

CONSIDÉRANT que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025, par Madame la receveuse municipale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix «pour», 2 voix «contre», 2 « abstentions » :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2025 du budget principal de la commune dressé par la receveuse municipale et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Pour extrait certifié conforme,
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint
Samuel GOUY

Le secrétaire de séance
C. BIDON